

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT DE
BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 25 mai 2020

Objet

**Budget annexe de
l'hôtel
d'entreprises-
Compte de
gestion 2019**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 19 mai 2020 s'est réuni à 18 h 30 sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

*LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :*

32

Etaient présents :

**Mme Nathalie LACUEY – M. NAFFRICHOUX – M. CAVALIERE –
M. IGLESIAS - M. GALAN – Mme CHEVAUCHERIE – M. MEYRE – M. RAIMI
– M. BAGILET – M. BOURIGAULT – M. VERBOIS – M. CALT – M. HADON**

Absents excusés ayant donné pouvoir :

**Mme GRANJEON à Mme Nathalie LACUEY - Mme Conchita
LACUEY à Mme Nathalie LACUEY - Mme DURLIN à M. GALAN -
Mme REMAUT à M. CAVALIERE – Mme COLLIN à M. CAVALIERE –
M. LERAUT à M. BOURIGAULT – M. DANDY à M. BOURIGAULT –
Mme LOUKOMBO SENGÀ à M. BAGILET - Mme MILLORIT à
M. BAGILET – M. DROILLARD à M. NAFFRICHOUX –
Mme BONNAL à Mme CHEVAUCHERIE – Mme HERMENT à M. CALT –
Mme FEURTET à M. CALT – M. BUNEL à M. NAFFRICHOUX-
M. BUTEL à M. HADON**

Absents excusés :

M. LEY – M. ROBERT – Mme LAQUIEZE

M. CAVALIERE a été nommé secrétaire de séance

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-31 et L2343-1 et 2, et D2343-1 à D2343-10 ;
Vu l'avis des Commissions réunies en date du 12 mai 2020 ;

Considérant, pour le budget annexe de l'hôtel d'entreprises des Mondaults, les résultats du Compte de Gestion de l'exercice 2019, dressé par le Trésorier Monsieur PATIES ;
Considérant que ce compte de gestion n'appelle aucune observation ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

APPROUVE le compte de gestion tel qu'il lui est présenté.

Nombre de votants : 29
Suffrages exprimés : 29
Pour : 29
Contre :
Abstention :

*Ainsi délibéré, le jour, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents*

POUR EXTRAIT CONFORME :
A la Mairie de FLOIRAC, le 27 mai 2020



Le Maire,